

**RAPPORT DE LA CONVENTION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION  
DES VÉGÉTAUX (CIPV) À LA RÉUNION DU COMITÉ SPS  
DU 14 AU 16 JUILLET 2021**

COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR LE SECRÉTARIAT DE LA CIPV

La communication ci-après, reçue le 19 juin 2021, est distribuée à la demande du secrétariat de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV).

---

## **1 LA COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES (CPM-15, 2021)**

1.1. La quinzième réunion de la Commission des mesures phytosanitaires (CPM-15) s'est tenue en ligne les 16 et 18 mars et le 1<sup>er</sup> avril 2021. Plus de 350 participants provenant de plus de 122 pays et de 40 organisations ayant le statut d'observateur ont participé à cette première édition virtuelle de l'histoire de l'organe directeur de la CIPV, qui a contribué à définir les principales priorités et mesures des acteurs de la protection des végétaux pour les années à venir.

1.2. La première CPM-15 virtuelle de l'histoire a adopté le Cadre stratégique de la CIPV (2020-2030), 11 normes internationales pour les mesures phytosanitaires (NIMP) y compris des traitements phytosanitaires et une recommandation de la CMP. Elle a également créé trois groupes de réflexion relevant de la CMP sur 1) la mise en œuvre des éléments du programme de développement s'inscrivant dans le Cadre stratégique de la CIPV (2020-2030); 2) la communication; et 3) les incidences du changement climatique sur la préservation des végétaux. La CMP est convenue d'un mécanisme électronique qui demande par voie électronique l'accord de la CMP sur les décisions ou questions que le Président du Bureau de la CMP juge suffisamment importantes ou sensibles pour que la CMP soit tenue informée et impliquée (en utilisant une procédure de consentement tacite de quatre semaines). À cette réunion a également été approuvée l'initiative de la Zambie visant à proclamer la célébration annuelle, le 12 mai, de la journée internationale de la santé des végétaux, et les parties contractantes ont été invitées à soutenir le processus. La CPM-15 a également été l'occasion de désigner M. Lucien Kouame Konan (Côte d'Ivoire) et M. John Greifer (États-Unis) respectivement comme Président et Vice-Président de la CMP, leurs mandats ayant commencé dès l'achèvement de la CPM-15.

1.3. Quatre réunions du Bureau de la CMP se sont tenues en 2021 pour assurer la continuité du plan de travail de la CIPV.

## **2 ATELIERS RÉGIONAUX 2021**

2.1. Les préparatifs du secrétariat de la CIPV en vue des ateliers régionaux de la CIPV 2021 sont bien avancés. Cette année, les ateliers régionaux seront de nouveau organisés sous forme virtuelle. Le secrétariat de la CIPV a finalisé le programme mondial et les lettres d'invitation sont en cours d'envoi. Des comités d'organisation régionaux ont été établis et des dates provisoires et sujets d'intérêt ont été fixés pour chaque région concernée. Les dates provisoires de ces ateliers régionaux

sont publiées sur le PPI.<sup>1</sup> Les présentations relatives à ces ateliers régionaux sont en cours d'examen et de traduction, et seront publiées sur le PPI une fois qu'elles seront finalisées.

### 3 COMITÉ DES NORMES

3.1. Le Comité des normes de la CIPV s'est réuni en ligne du 11 au 14 mai 2021 pour faire progresser quatre projets de NIMP que le Comité prévoit d'adresser aux parties contractantes pour une [période de consultation](#). Après un examen approfondi des projets, le Comité des normes est convenu de soumettre à la consultation les points suivants:

- révision de la NIMP n° 4 (Exigences pour l'établissement de zones indemnes);
- utilisation d'autorisations spécifiques d'importation (annexe à la NIMP n° 20: *Directives pour un système phytosanitaire de réglementation des importations*);
- projet de révision de la NIMP n° 18 (Exigences liées à l'utilisation de l'irradiation comme mesure phytosanitaire);
- projet d'amendements 2021 à la NIMP n° 5 (*Glossaire des termes phytosanitaires*).

3.2. Pendant la réunion, le Comité a également réélu M. Ezequiel Ferro (Argentine) comme Président pour une année supplémentaire. La pandémie de COVID-19 empêche d'organiser des réunions en personne mais le Comité poursuit ses travaux dans le cadre de réunions sous forme virtuelle. En conséquence, il transmet les révisions par voie électronique avant les réunions en ligne afin de s'assurer que la qualité des projets de NIMP est maintenue malgré les difficultés liées à la pandémie. Par exemple, le Comité organisera tout au long de l'année une série de "réunions ciblées" pour poursuivre la supervision et l'orientation du programme afin de le transmettre aux [Groupes techniques](#).

3.3. Le Groupe de travail du Comité des normes de la CIPV (CN-7) s'est également réuni en ligne du 17 au 21 mai 2021 afin de réviser quatre projets de NIMP qui ont donné lieu à une première période de consultation en 2020. Après des débats et un examen approfondis des observations présentées par les parties contractantes à la CIPV et par les organisations régionales de la protection des végétaux (ORPV), le Comité a révisé les projets de NIMP ci-après et approuvé leur soumission à un nouveau cycle de périodes de consultation, qui commencera le 1<sup>er</sup> juillet 2021:

- normes relatives aux mesures phytosanitaires applicables à des marchandises (2019-008);
- audit dans le contexte phytosanitaire (2015-014);
- révision ciblée de la NIMP n° 12 (Certificats phytosanitaires) relativement à la réexportation;
- projets d'amendements 2019 et 2020 à la NIMP n° 5: Glossaire des termes phytosanitaires (1994-001).

3.4. Le rapport de la réunion du Comité de mai 2021 et des réunions en ligne du CN-7 sera publié sur le PPI à l'adresse suivante:

<https://www.ippc.int/en/core-activities/standards-setting/standards-committee/>.

3.5. La prochaine réunion du Comité des normes est prévue les 23 et 24 juin 2021.

### 4 COMITÉ CHARGÉ DE LA MISE EN ŒUVRE ET DU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

4.1. Depuis février 2021, l'essentiel des activités du Comité chargé de la mise en œuvre et du renforcement des capacités s'articule autour de réunions virtuelles (RV) mensuelles. Au cours de cette période, quatre réunions du Comité se sont tenues, dont voici le résumé:

- a. RV11 du Comité (février): Le Comité a examiné et approuvé le plan de travail pour 2021 de l'Équipe spéciale sur les conteneurs maritimes et est convenu des options proposées concernant les étapes suivantes de l'étude de réflexion conceptuelle. Les renseignements actualisés concernant les activités relatives au projet "Au-delà de la conformité" ont été

---

<sup>1</sup> Ateliers régionaux de la CIPV: <http://www.ippc.int/en/core-activities/capacity-development/regional-ippc-workshops/2021-ippc-regional-workshop/>.

présentées et le Comité a examiné et approuvé le plan de travail 2021 sur le commerce électronique.

- b. RV12 du Comité (mars): Pendant cette réunion, le Comité a débattu des propositions de révisions dans le cadre du processus d'élaboration des guides et du matériel de formation concernant la mise en œuvre de la CIPV et le renforcement des capacités. Le résumé des activités relatives aux ONC et la proposition de plan de travail pour 2021 ont été présentés au Comité pour approbation. Cette RV12 a également été l'occasion de débattre des principales décisions de la CPM-15 (2021) concernant la classification internationale des maladies (CIM), l'accent étant mis sur les directives à élaborer pour l'Équipe spéciale sur les conteneurs maritimes.
- c. RV13 du Comité (avril): Des renseignements actualisés sur les activités de l'Équipe d'appui chargée de l'intégration et sur la solution ePhyto de la CIPV ont été présentés au Comité. Des renseignements actualisés ont également été fournis concernant les ateliers régionaux 2019 et 2020 de la CIPV, ainsi que les préparatifs en cours des ateliers régionaux 2021. Le Comité a également examiné le développement des ressources en ligne utilisées pour la mise en œuvre et le renforcement des capacités et a décidé de la marche à suivre pour renseigner les pages relatives à des éléments encore en cours d'élaboration.
- d. RV14 du Comité (mai): Des renseignements actualisés sur la situation actuelle du *Fusarium oxysporum* f. sp. *Cubense*, race tropicale 4, ont été présentés, de même que les initiatives en cours visant à créer une équipe du Comité afin de contribuer à résoudre cette question urgente. Toutefois, le principal objectif de la réunion consistait à examiner les projets relatifs à la CIM. Sur ce point, les projets gérés par le secrétariat de la CIPV ont été examinés de même que les projets émanant de partenaires (Japon, AIEA, NAPPO, COLEACP, Banque mondiale et DFAT australien) pour promouvoir les synergies.

4.2. Pour obtenir tous les détails, veuillez consulter les rapports de ces réunions du Comité sur le [PPI](#).<sup>2</sup>

4.3. Le Comité a approuvé six projets de spécifications pour les guides et le matériel de formation de la CIPV, et un projet de règlement intérieur pour un sous-groupe du Comité en vue de la période de consultation 2021 qui commence le 1<sup>er</sup> juillet 2021.

## 5 NOUVEAUX ORGANISMES NUISIBLES

5.1. Pendant que le nouveau programme sur les systèmes d'alerte et d'intervention en cas d'apparition de foyers d'organismes nuisibles est dirigé par le groupe de réflexion spécialisé de la CMP, des activités pilotes pratiques sur *Spodoptera frugiperda* (chenille légionnaire d'automne) sont mises au point dans le cadre d'un Groupe de travail technique. Les Directives relatives à la prévention, à la préparation et à l'intervention contre *Spodoptera frugiperda* dans les pays où cet organisme nuisible est absent ou sa répartition limitée devraient être publiées prochainement, après que plus de 500 observations ont été reçues par l'intermédiaire du Système de mise en ligne des observations du Secrétariat de la CIPV. Une série de trois webinaires est en cours de préparation par le Groupe de travail technique spécialisé afin de donner aux ONPV les moyens d'appliquer les Directives.

5.2. Étant donné le succès et l'efficacité du Groupe de travail technique sur la chenille légionnaire d'automne, le Comité chargé de la mise en œuvre et du renforcement des capacités suggère de créer en son sein une équipe sur le nouvel organisme nuisible *Fusarium oxysporum* f. sp. *Cubense*, race tropical 4.

## 6 PROMOTION DE LA FACILITATION DES ÉCHANGES

6.1. Commerce électronique: Le secrétariat de la CIPV continue de s'employer à renforcer la collaboration avec les organisations nationales de protection des végétaux et les organisations internationales clés, telles que l'Organisation mondiale des douanes (OMD), l'Union postale

---

<sup>2</sup> Rapports des réunions du Comité chargé de la mise en œuvre et du renforcement des capacités: <http://www.ippc.int/en/core-activities/capacity-development/capacity-development-committee/>.

universelle et l'Organisation mondiale du commerce, pour répondre aux risques phytosanitaires associés au commerce électronique, et continue d'appuyer un réseau informel d'experts en commerce électronique. Un groupe de travail d'experts en commerce électronique a commencé d'élaborer un guide de la CIPV sur le commerce électronique des végétaux, des produits végétaux et d'autres articles réglementés (2017-039).

6.2. **ePhyto**: Quatre-vingt-treize pays sont désormais connectés à la solution ePhyto de la CIPV et 54 sont en pleine production. La page Web <http://www.ephytoexchange.org/> a été actualisée afin de mettre en relief des études de cas approfondies de pays qui ont déployé ePhyto soit par l'intermédiaire de leur propre système national, soit par le Système national générique ePhyto (GeNS). Le secrétariat de la CIPV, en lien avec le Centre international de calcul des Nations Unies et l'Alliance mondiale pour la facilitation des échanges, travaille à doter le système de capacités de signature électronique (une fonction qui existe déjà dans le GeNS) en sus des améliorations en cours déjà mentionnées telles que la messagerie SPS (mandat du CEFACT – situation concernant la certification, rapports d'inspection, etc.), la prise de rendez-vous pour les inspections à l'exportation et à l'importation (en utilisant une "fonction fréquence" et en incorporant les codes du système harmonisé (SH) au système), en collaboration avec le Groupe consultatif sectoriel et l'Alliance mondiale pour la facilitation des échanges. Des ateliers ont été organisés avec les Bahamas et la République dominicaine, et des webinaires sont prévus pour l'Europe centrale et orientale, le Costa Rica, le Proche-Orient et la Chine. Consultez le site Web ePhyto<sup>3</sup> pour plus de renseignements.

6.3. **Conteneurs maritimes**: L'Équipe spéciale sur les conteneurs maritimes organise une série de réunions virtuelles pour examiner le plan de travail ainsi que les nouvelles orientations fixées par la CPM-15 (2021). Elle travaille donc à résoudre les principales questions soulevées dans le rapport de la CMP en vue de formuler des recommandations à soumettre à la CPM-16 (2022). Elle examine aussi, entre autres questions, l'utilité que pourrait présenter un atelier international (ou une consultation technique non limitée) pouvant se tenir à la fin de 2022, tout en élaborant un projet de mandat pour un futur Groupe de réflexion de la CMP qui serait chargé d'organiser un éventuel atelier/consultation en 2022 et/ou de rédiger des recommandations afin qu'elles soient communiquées à la CPM-17 (2023). Enfin, l'Équipe spéciale a entrepris de détailler les principaux aspects potentiels qu'elle jugerait important d'incorporer dans a) une révision éventuelle de la recommandation n° 6 de la CMP sur les conteneurs maritimes; et/ou une éventuelle NIMP sur les conteneurs maritimes. En guise de rappel du mandat de l'Équipe spéciale, le groupe continue de s'employer à familiariser les différents acteurs du secteur avec les risques liés aux organismes nuisibles dans les conteneurs maritimes, en leur fournissant des renseignements. D'autre part, le secrétariat de la CIPV participe à une réunion informelle sur le Code de bonne pratique pour le chargement des cargaisons dans des engins de transport, à la demande du Groupe de travail du transport intermodal et de la logistique de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies. Enfin, le secrétariat de la CIPV a présenté un exposé à la cinquième Conférence mondiale des opérateurs économiques agréés (OEA) de l'Organisation mondiale des douanes (OMD) pour envisager de s'appuyer sur les OEA afin d'aider à atténuer les risques phytosanitaires liés aux déplacements des conteneurs maritimes.

## 7 ÉVALUATIONS DES CAPACITÉS PHYTOSANITAIRES

7.1. Sainte-Lucie a achevé une Évaluation des capacités phytosanitaires (ECP), tandis que d'autres ECP sont en cours sous forme virtuelle dans les Caraïbes (Bahamas, République dominicaine, Trinité-et-Tobago) et à Sri Lanka. Une ECP a commencé au Népal, avec le soutien financier de la Banque mondiale. Une ECP est également prévue au Sénégal avec le soutien financier de l'agence de coopération allemande (GIZ).

## 8 RENFORCEMENT DE LA COMMUNICATION ET DE LA PROMOTION

8.1. Un plan de communication *ad hoc* a été élaboré et mis en œuvre pour la quinzième session de la Commission des mesures phytosanitaires (CPM-15). Des communiqués de presse et des bulletins d'information destinés aux médias ont été produits en coopération avec le Bureau de la communication de la FAO, et des articles de presse ont été publiés sur les sites Web de la FAO et de la CIPV, couvrant les principaux aspects des débats de la CMP, y compris l'adoption de nouvelles normes et de recommandations de la CMP, l'Année internationale de la santé des végétaux et les voie à suivre, la coopération internationale et l'invasion de criquets pèlerins en Afrique de l'Est. Un

<sup>3</sup> Site Web ePhyto: <http://www.ephytoexchange.org/>.

entretien avec l'ancien Président de la CMP, M. Francisco Javier Trujillo Arriaga<sup>4</sup>, a également été conduit et publié sur le site de la CIPV. Une page Trello<sup>5</sup> de la CMP a été créée et partagée avec les organisations partenaires; elle rassemble tous les moyens de communication produits, y compris les actualités, les documents, les messages-clés, les hashtags, les vidéos, les cartes et les images. La couverture sur les médias sociaux a été assurée avant, pendant et après l'événement par les chaînes de la FAO et de la CIPV et par les organisations partenaires. Deux films courts ont été produits par le secrétariat pour les médias sociaux afin de présenter les résultats escomptés de la CPM-15 et l'adoption du nouveau Cadre stratégique de la CIPV (2020-2030). Un nouveau film animé<sup>6</sup> sur la CIPV a également été réalisé et projeté pendant la session.

8.2. Le secrétariat de la CIPV a publié plusieurs Nouvelles publications phares, notamment le Rapport annuel 2020 de la CIPV, le Cadre stratégique de la CIPV (2020-2030), l'Examen scientifique sur les incidences du changement climatique sur les parasites des végétaux (disponible dans toutes les langues officielles de l'ONU sous forme de rapport numérique) et son résumé pour les responsables politiques (dans toutes les langues de l'ONU), ou encore une fiche d'information sur la santé des végétaux et le changement climatique, entre autres.

8.3. Un message spécial<sup>7</sup> pour la Journée internationale de la diversité biologique a été rédigé par M. Avetik Nersisyan, responsable de la CIPV au nom du secrétariat, et publié par la Convention sur la diversité biologique, sur le site Web de la Journée de la diversité biologique.

8.4. La migration et le lancement du site Web de la Commission phytosanitaire pour l'Asie et le Pacifique (APPPC) ont subi une profonde révision du point de vue du logiciel et de l'infrastructure. Le site Web a été transféré et publié sur un nouveau serveur à distance (AWS). Le nouveau serveur AWS est surveillé en permanence, il sécurise et renforce l'infrastructure du site Web. L'infrastructure est constamment mise à jour pour contribuer à réduire autant que possible les failles de sécurité. Les processus et procédures de déploiement des mises à jour du système ont été uniformisées pour réduire au minimum les erreurs humaines.

8.5. Toutes les annonces<sup>8</sup>, toutes les actualités<sup>9</sup> et tous les appels<sup>10</sup> sont publiés sur le PPI. Les Membres de l'OMC sont encouragés à s'abonner à ces trois rubriques afin de s'assurer qu'ils reçoivent en temps voulu les notifications liées à nos activités.

## 9 ANNÉE INTERNATIONALE DE LA SANTÉ DES VÉGÉTAUX

9.1. Un webinaire intitulé "Promouvoir un commerce sûr pendant l'Année internationale de la santé des végétaux" a été organisé en marge du Comité SPS le mardi 23 mars 2021.

9.2. La cérémonie de haut niveau organisée pour le lancement de l'examen scientifique des incidences du changement climatique sur les parasites des végétaux s'est déroulée le mardi 1<sup>er</sup> juin 2021 et a été ouverte par le Directeur général de la FAO, Qu Dongyu. Les principaux résultats et recommandations de l'examen scientifique ont été présentés par l'auteur principal, Maria Lodovica Gullino, professeur à l'Université de Turin (Italie), qui a expliqué le socle scientifique des actions futures de la CIPV pour évaluer et gérer les incidences du changement climatique sur la santé des végétaux. L'examen scientifique a été commandé par le Comité international de pilotage de l'Année internationale de la santé des végétaux 2020 et il est considéré comme l'un des résultats essentiels de cet événement. Un résumé a également été produit et publié dans toutes les langues officielles de l'ONU à l'intention des responsables politiques, et un nouveau film sur la santé des végétaux et le changement climatique a été réalisé et projeté pendant la cérémonie; il est en cours de traduction en espagnol et en français. Deux webinaires de l'Année internationale sur *Les systèmes alimentaires et la santé des végétaux* et *Le changement climatique, la santé des végétaux et la*

---

<sup>4</sup> Entretien avec le Président de la CMP: <http://www.ippc.int/en/news/adapting-to-a-changed-world-interview-with-the-cpm-chairperson/>.

<sup>5</sup> Page Trello de la CPM-15: <http://trello.com/b/cdnx14tC/15th-commission-on-phytosanitary-measures>.

<sup>6</sup> Film sur la CIPV: <http://www.youtube.com/watch?v=oyTKLem3tZI>.

<sup>7</sup> Message de la CIPV pour la Journée internationale de la diversité biologique: <https://www.cbd.int/biodiversity-day/messages>.

<sup>8</sup> Annonces de la CIPV: <http://www.ippc.int/en/news/category/announcements/>.

<sup>9</sup> Actualités de la CIPV: <http://www.ippc.int/en/news/category/ippcnews/>.

<sup>10</sup> Appels de la CIPV: <http://www.ippc.int/en/calls/>.

*biodiversité* sont en cours d'organisation et se tiendront respectivement les 29 et 30 juin, tandis que la cérémonie de clôture de l'Année internationale aura lieu le 1<sup>er</sup> juillet.

9.3. Le jury du concours de photographie de l'Année internationale, composé de quatre membres de la FAO et du secrétariat de la CIPV, d'un représentant de National Geographic Italie et d'un photographe professionnel, a décerné les deux premiers prix dans chacune des deux catégories du concours: plantes saines et plantes à risque. Un prix du public est en cours d'organisation sur la page Facebook de la FAO. Trois lauréats des concours d'art et de dessin pour enfants ont également été sélectionnés dans catégories d'âge: enfants (5-9 ans) et préadolescents (10-13 ans). La proclamation des lauréats des concours de l'Année internationale et la remise des prix auront lieu à la cérémonie de clôture de l'Année internationale, le 1<sup>er</sup> juillet.

## 10 ASPECTS MARQUANTS DES ACTIVITÉS D'ICI FIN 2021

10.1. Il est prévu que la principale réunion du secrétariat de la CIPV d'ici fin 2021 se tiende en ligne. Toutes les activités organisées par le secrétariat de la CIPV sont publiées sur le calendrier accessible sur le PPI.<sup>11</sup>

10.2. La période de consultation de la CIPV commencera le 1<sup>er</sup> juillet sur le Système de mise en ligne des observations et un ensemble complet de documents sera diffusé pour faire l'objet d'observations, dont les suivants:

- huit projets de NIMP;
- un projet de recommandation de la CMP;
- un projet de spécifications concernant une norme (pour la réorganisation des normes relatives à l'analyse du risque phytosanitaire);
- six projets de spécifications concernant des guides et du matériels de formation de la CIPV;
- un mandat: le sous-groupe du Comité chargé de la mise en œuvre et du renforcement des capacités sur les obligations nationales en matière de communication d'informations (ONC);
- six traitements phytosanitaires;
- un protocole de diagnostic.

10.3. Le secrétariat de la CIPV vient de lancer un appel à propositions de sujets.<sup>12</sup> La date limite de dépôt des propositions de sujets est fixée au 15 septembre 2021. Cette année, un formulaire électronique sera utilisé pour rationaliser le dépôt des propositions de sujets. Pour aider au dépôt des propositions, le secrétariat de la CIPV organisera le 21 juin deux webinaires<sup>13</sup>, l'un avec une interprétation en français et l'autre une interprétation en espagnol. Des renseignements y seront donnés sur le processus et la manière de préparer des propositions de sujets réussies, ainsi qu'une présentation de l'utilisation des nouveaux formulaires électroniques de dépôt.

10.4. Sous la direction du Comité des normes de la CIPV, il est prévu de réunir cette année deux groupes de travail d'experts chargés d'élaborer les NIMP, sous forme virtuelle:

- annexe comportant les critères de détermination du statut d'hôte des fruits à l'égard des mouches des fruits sur la base des renseignements disponibles (2018-011) à la NIMP n° 37 (Détermination du statut d'hôte des fruits à l'égard des mouches des fruits (Tephritidae));
- annexe relative à la conception et à l'utilisation des approches systémiques de la certification phytosanitaire des semences (2018-009) à la NIMP n° 38 (Déplacements internationaux des semences).

<sup>11</sup> Calendrier du secrétariat de la CIPV:

<http://www.ippc.int/en/year/calendar/?year=2021&month=1&day=1&hour=0&minute=0&second=0>.

<sup>12</sup> Appel à propositions de sujets: <http://www.ippc.int/en/core-activities/standards-and-implementation/call-for-topics-standards-and-implementation/>.

<sup>13</sup> Webinaires sur les appels à propositions de sujets: <http://www.ippc.int/en/events/event/1035/>.

10.5. Sous la supervision du Comité chargé de la mise en œuvre et du renforcement des capacités, les groupes de travail ci-après achèveront leurs travaux par la publication des guides et le lancement des cours en ligne:

- analyse du risque phytosanitaire, cours en ligne (2020-002);
- situation phytosanitaire, Guide (2017-048);
- système de certification des exportations phytosanitaires, cours en ligne (2020-003);
- surveillance des organismes nuisibles, Guide-Révision (2017-049).

10.6. Également sous la supervision de ce comité, les groupes de travail ci-après se réuniront en septembre et chaque mois (des appels à experts seront lancés en juin 2021):

- planification des mesures d'urgence, Guide (2019-012);
- inspection et diagnostics, cours en ligne (2020-011);
- obligations en matière de surveillance et de communication d'informations, cours en ligne (2020-012).

10.7. Les trois Groupes ciblés de la CMP qui suivent seront également réunis pour résoudre plusieurs questions intéressant la CMP:

- mise en œuvre des éléments du programme de développement du Cadre stratégique de la CIPV (2020-2030);
- communications;
- changement climatique et questions phytosanitaires.

10.8. Il est également prévu que le Groupe de la planification stratégique se réunisse en ligne les 19 et 20 octobre 2021.

---